

Parenthèse

LE MAGAZINE DE LA FAMILLE

LA PLACE DES
**GRANDS
PARENTS**

MON ENFANT
EST HARCELEUR
COMMENT RÉAGIR ?

CONGÉS PATERNITÉ
L'HEURE DU BILAN

ÉMISSIONS

TV

Pourquoi elles
peuvent aussi nous
rassembler ?

BRUNO SOLO

EN TOUTE LIBERTÉ

L'art et la manière de rire et transmettre



Aidants familiaux : comment les accompagner ?

Bien trop invisibles, les aidants seraient au moins 11 millions en France. Onze millions de courageux et de courageuses qui s'occupent d'un proche malade ou dépendant. N'est-il pas temps de les accompagner, eux-aussi ? **GEOFFREY WETZEL**



64

Les initiatives pour les mettre en lumière fleurissent, et l'on doit s'en féliciter. Dernière en date, l'émission de France 5 intitulée « Aidants, il est temps de les aider », où le comédien engagé Bruno Solo (Cf Grand entretien) s'est projeté dans le quotidien de Thierry et Lauriane, couple hyper actif et parents de

Des dispositifs existent pour soulager le quotidien des aidants

trois enfants. En 2021, voilà qu'ils se retrouvent frappés par la maladie de Charcot, réduisant peu à peu les mouvements de Thierry et transformant Lauriane en super « aidante ». Un rythme d'enfer pour cette dernière, à la fois salariée, mère, épouse et soignante.

C'est aussi tout l'enjeu du livre de Suzanna Sabino, *Ma vie pour deux : dans l'ombre du héros, une femme...*, qui raconte ô combien la vie d'aidant est difficile, elle qui vit aux côtés de Philippe Croizon, entrepreneur quadri-amputé.

LES RECONNAÎTRE ET LES AIDER

Parfois, les aidants eux-mêmes ne savent pas qu'ils

Mettez-vous à la place de celles et ceux qui doivent confier leurs proches, leur intimité... il est forcément rassurant de le faire en lien avec des professionnels – Alain Bosetti, salon des services à la personne et de l'emploi à domicile

le sont ! Alors pour sensibiliser à leur quotidien et les soutenir en leur fournissant aides et ressources disponibles, le ministère en charge des Solidarités a lancé une campagne nationale du 22 septembre au 20 octobre 2024. « Ça ne se voit pas mais la moitié de mon temps je le passe à m'occuper de ma mère », lisait-on sur une première affiche, « Ça ne se voit pas mais je ne suis pas seulement une maman, je suis aussi une aidante », renchérisait une deuxième.

Des dispositifs existent pour soulager le quotidien des aidants, parlons-en. C'est le cas du congé de proche aidant, afin que les salariés puissent s'absenter temporairement de leur emploi pour s'occuper d'un proche en perte d'autonomie ou gravement malade. Ce congé est d'une durée maximale de trois mois, renouvelable jusqu'à un an sur l'ensemble de la carrière. Il n'est pas rémunéré par l'employeur, mais il peut bénéficier d'une allocation journalière de proche aidant (AJPA), versée sous conditions. D'autres aides existent comme la prestation de compensation du

handicap (PCH), pour couvrir les dépenses liées au handicap ; ou l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), accordée aux personnes âgées en perte d'autonomie. Des initiatives permettent aussi de soulager l'aidant, c'est le cas de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou des maisons des répit.

RECOURIR AUX SERVICES À LA PERSONNE

Pourquoi alors ne pas faire appel à des professionnels ? Même s'il manque parfois de personnel – les besoins sont supérieurs aux candidats – le secteur des services à la personne reste évidemment pérenne. Notamment parce que le vieillissement de la population est un phénomène étudié et certain : d'ici à 2070, l'Ined prévient que l'on comptera environ 210 000 centenaires ! Et il faudra bien s'en occuper... les aidants ne pourront pas tout assumer. « Mettez-vous à la place de celles et ceux qui doivent confier leurs proches, leur intimité... il est forcément rassurant de le faire en lien avec des professionnels qui font partie de notre quotidien,

après d'enseignes que l'on retrouve à chaque coin de rue. C'est une question de confiance. Aujourd'hui les enseignes comme O2, Apef, Axeo Services, Âge d'Or Services, Maison et Services... sont connues du grand public », explique Alain Bosetti, président

du salon des services à la personne et de l'emploi à domicile, dans le magazine *Franchise & Concept(s)*. Ainsi, le salon des services à la personne et de l'emploi à domicile, qui s'est tenu mardi 26 et mercredi 27 novembre à Paris (conjointement à Silver Economy Expo), met chaque année à l'honneur, et en lumière, les aidants familiaux et leurs problématiques. A l'instar de la conférence « Comment la branche autonomie soutient les aidants familiaux ? », qui est revenue sur la manière dont la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) soutient et finance l'action d'aide aux aidants. On ne parlera jamais assez des aidants.

65

Parenthèse
Abonnez-vous
au magazine

Abonnez-vous
directement en ligne
en scannant
ce code

